

Parrainages " Solidarité et Amitié "

La commission est au travail

Nous pouvons enfin annoncer officiellement que notre commission vient de faire ses « premiers pas ». Nous avons conscience que ce n'est pas une mince entreprise et que c'est de la bonne organisation de notre travail d'équipe que dépend la valeur des résultats que nous obtiendrons.

Je résume les bases sur lesquelles nous entendons faire reposer cette commission.

Notre travail doit s'insérer dans cet effort constant pour donner à nos enfants une meilleure éducation civique et morale, et c'est, avant toute autre, cette perspective qui doit nous guider. Notre commission vient alors s'ajouter aux nombreuses autres commissions de notre mouvement.

Non, et la plupart des camarades l'ont compris, il ne s'agit pas pour nous, de nous donner « bonne conscience » en apportant de temps en temps quelques-petits - secours - matériels - à - des - enfants - de - pays - déshérités, à la manière d'organisations diverses dont les buts sont différents des nôtres.

S'il s'agit pour nous d'éduquer nos enfants, nous ne nous éloignerons pas d'eux, mais au contraire nous veillerons à rester à leur niveau.

Nous veillerons à ce que des liens d'amitié et de solidarité se créent entre enfants de conditions et de milieux de vie différents.

Et il est nécessaire que ces liens, seuls facteurs valables d'une confiance mutuelle, s'établissent, pour que nous puissions aborder le plan matériel, sans risquer, effectivement, de nous donner « bonne conscience » et d'humilier ceux qui recevront.

Il est évident qu'à première vue, nos moyens semblent bien maigres. Aussi allons-nous nous efforcer de faire de larges appels au-dehors. Le groupe de la Loire étant principalement responsable de cette commission, voici comment nous nous sommes organisés :

— le groupe ICEM-Loire est chargé d'établir toutes les relations entre les camarades et organisations qui gravitent autour de l'Ecole ;

— la coopérative de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Saint-Etienne a bien voulu se charger de toutes les responsabilités matérielles (groupement, envois, vérifications du fonctionnement normal des parrainages).

Nous en profitons pour remercier ici nos jeunes camarades de cette initiative.

A la suite de notre dernière réunion qui marqua la naissance officielle de notre commission, la Coopérative normalienne a voulu donner un exemple, qui pourrait être imité par d'autres EN : les normaliens de Saint-Etienne « parraineront » donc l'EN de Porto-Novo (Dahomey), que dirige notre camarade Fournier.

A quoi servira le matériel groupé à Saint-Etienne? La répartition ne se fera pas de façon arbitraire. Par exemple : une école marraine, aux moyens restreints voudrait faire un envoi de vêtements.

Dans ce cas, elle fait appel à la coopération de l'EN, qui, dans la mesure des moyens du moment, fait l'envoi à la classe-filleule, en son nom.

Au départ, tous les problèmes ne sont pas résolus. D'autres se poseront. Le premier de tous est celui du nombre des demandes de parrainages. Pour l'instant, 12 classes viennent d'entrer en relations. Il se peut aussi que les principes mêmes

de cette commission soient la cause du silence de certains camarades. Et pourtant il faut que nous soyons tous d'accord. Il faut pour cela que chacun fasse part de son opinion, de ses suggestions, de ses critiques, par l'intermédiaire de L'EDUCATEUR, ou en écrivant aux responsables (Bihel, Machézal, Loire). Je pense surtout à nos camarades du Maghreb qui pourront éclairer le problème d'une lumière différente ; mais aussi à tous les autres, car il ne s'agit pas, bien entendu, de s'en tenir seulement à des relations avec les pays d'Afrique du Nord, ce n'est pas notre but. De même qu'il faudra penser à déborder le cadre national pour envisager notre organisation à l'échelon de la FIMEM.

D'ailleurs, nous reparlerons de tout cela. Mais avant, les responsables attendent vos amis. Ecrivez-nous.

G. BIHEL

CHATELARD, resp. « parrainages » EN
d'Instituteurs, Saint-Etienne.

Bandes enseignantes auto-correctives de calcul

Série CE (première série)

disponibles !

- n° 11 - Additions et soustractions sans puis avec retenue (nomb. de 3 chiffres)
- n° 12 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres)
- n° 13 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres)
- n° 14 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 5 chiffres)
- n° 15 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 5 chiffres)
- n° 16 - Multiplications d'un nombre par 1 chiffre
- n° 17 - Multiplications d'un nombre par 1 chiffre
- n° 18 - Multiplications par 2 chiffres au multiplicateur-zéro (haut et bas)
- n° 19 - 3 chiffres au multiplicande et 2 chiffres au multiplicateur
- n° 20 - Additions - soustractions - multiplications

(1) Consulter les tarifs - CEL, BP 282 Cannes (a.-m.)